tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)

de Monsieur HUCHOT et Madame FOULON, Conseillers

En présence de Madame GAVALDA, Rapporteure publique

Madame CHOUART, Greffière

09 heures 00

01) **DOSSIER N° 2306345** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Nicolas HUCHOT**

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 034 039 22 V0019 en date du 11 mai 2023 par lequel le maire de la commune de Bouzigues a délivré un permis de construire à Mme x en vue d'une surélévation et de modification de façades sur un terrain sis 8 rue du 20 août 1944, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 11 septembre 2023

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Maître LAVIT Geneviève (Cour)
	Madame x	Maître LAVIT Geneviève (Cour)
	Madame x	Maître LAVIT Geneviève (Cour)
	Monsieur x	Maître LAVIT Geneviève (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BOUZIGUES	SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES
	Madame x	SELARL MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES

02) **DOSSIER N° 2307567** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Nicolas HUCHOT**

Titre de l'affaire Annulation de la décision du 11 juillet 2023 de rejet de reconnaissance d'imputabilité au service de son accident du 1er juin 2022 et de réexaminer sa situation sous astreinte de 100 euros par jour de retard

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	SELARL LYSIS AVOCATS
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER	

09 heures 00

03) **DOSSIER N° 2400219** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Nicolas HUCHOT**

Titre de l'affaire Annulation de la décision en date du 3 février 2023 fixant le montant annuel de sa prime de service et de rendement en tant qu'il est calculé avec une quotité de 0,842

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Madame x
Défendeur	OFFICE FRANCAIS POUR LA BIODIVERSITE	directeur

04) **DOSSIER N° 2401228** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Nicolas HUCHOT**

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 34003 23 K0030 en date du 11 octobre 2023 par lequel le maire de la commune d'Agde a délivré un permis de construire à la SCI CECOSUD en vue de la construction de locaux professionnels sur un terrain sis 6 avennue du Grand Large, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 28 décembre 2023

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI CLERHOTEL	Maître RAYBAUD Margot (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'AGDE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
	SCI CECOSUD	SELARL PHUNG 3P

09 heures 00

05) **DOSSIER N° 2503467** **RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON**

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 34199 24 K0024 en date du 13 mars 2025 par lequel le maire de la commune de Pezenas a délivré un permis de construire à la SCCV Pezenas Laval en vue de la construction de deux immeubles de logements collectifs de 32 logements et d'un ensemble de logements individuels groupés de 4 maisons sur un terrain sis avenue J.B. Salvaing et J. Schneider

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Monsieur x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PEZENAS	SELARL HORTUS AVOCATS
	SCCV PEZENAS LAVAL	AVOCATS JURIS CONSEIL

06) **DOSSIER N° 2508355** **RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT**

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 034 301 25 00012 en date du 22 mai 2025 par lequel le maire de la commune de Sète a délivré un permis de construire à la SARL Kaufman and Broad Languedoc Roussillon en vue de la construction d'un bâtiment sur un terrain sis 75 Bd Camille Blanc

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Consorts x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Consorts x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Consorts x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Consorts x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Consorts x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
	Madame x	Maître AVALLONE Sébastien (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SETE	SCP CGCB & ASSOCIES
	SARL KAUFMAN AND BROAD LANGUEDOC ROUSSILLON	SCP SVA

Arrêté le 15/10/2026

Le président du tribunal